

Le point sur...

Conférence « Printemps arabe : Printemps des femmes ? » (Institut du Monde Arabe, Paris, 7 mars 2012)

www.diplomatie.gouv.fr



La conférence, organisée par la direction générale de la Mondialisation, du développement et des partenariats du ministère des Affaires étrangères et européennes, sur le thème des femmes dans le contexte des printemps arabes a réuni les oratrices suivantes :

- Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale ;
- Sihem Badi, ministre de la Femme et de la Famille de Tunisie ;
- Huriah Mashoor, ministre des Droits de l'Homme du Yémen ;
- Dina Kawar, ambassadrice de Jordanie en France.

Un message enregistré de Michelle Bachelet, directrice générale d'ONU-FEMMES, a été diffusé.



Crédits : MAEE

femmes et les jeunes sont au cœur de la question sociale et politique dans la région Afrique du Nord/Moyen-Orient.

Cette rencontre a permis de débattre de la question de **la participation des femmes dans les processus de transitions politiques, économiques et sociaux en cours** et de leur prise en considération dans les politiques de développement et de modernisation des pays arabes.

La Conférence « Printemps arabe : Printemps des femmes ? » s'est tenue à l'Institut du Monde Arabe (Paris) le mercredi 7 mars 2012.

2011 a été l'année du « Printemps arabe » au cours duquel les femmes étaient au premier rang de la contestation, à titre individuel ou au travers d'associations, confirmant que les

Ce qu'il faut savoir

■ La question des droits des femmes et de l'égalité de genre constitue **l'une des priorités majeures de l'action extérieure de la France** en matière de respect et de protection des droits de l'Homme.

■ La France est particulièrement attachée au respect et à la mise en œuvre de la **Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW- 1979)** et de son protocole facultatif, ainsi que des textes issus des **conférences du Caire sur la population et le développement (1994)** et de **Pékin sur les femmes (Déclaration et Programme d'action de Pékin, 1995)**.

■ Dans **la stratégie « genre et développement » adoptée en 2007**, la France s'est engagée à prendre en compte systématiquement les enjeux de l'égalité femmes-hommes dans toutes ses actions de coopération.

■ Le ministère des Affaires étrangères et européennes mène des actions en faveur de la promotion et de la défense des droits des femmes et de leur accès à la justice, de la lutte contre les violences de genre, notamment dans les conflits armés, de l'autonomisation économique des femmes, de la scolarisation des filles et de l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, en partenariat avec ONUFEMMES et les organisations de la société civile.

■ Au dernier **sommet du G8 de Muskoka (Canada, juin 2010)**, la France s'est engagée à renforcer son action en faveur de la lutte contre la mortalité maternelle et infantile et à **investir 500 M€ additionnels pour la période 2011-2015**.

Conférence « Printemps arabe : Printemps des femmes ? » (Institut du Monde Arabe, Paris, 7 mars 2012)

www.diplomatie.gouv.fr



Crédits : MAEE

■ Ouverture de la journée

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, a rappelé que « **sans égalité, il ne peut y avoir de démocratie pérenne** ». Sihem Badi, ministre des Femmes et de la Famille de Tunisie, a déclaré que les femmes ne se sont pas contentées de participer aux mouvements de protestation, mais ont également pensé la révolution. Elle a précisé que ces femmes ont été soutenues par les hommes et ont été suivies dans leur combat pour l'égalité. La ministre des Droits de l'Homme du Yémen, Houria Mashoor, a rappelé que les femmes ont moins de chance de profiter des possibilités de développement et que les femmes rurales sont particulièrement discriminées.

■ La table ronde « **La participation des femmes dans les processus électoraux** » a souligné le fait que les

femmes ont activement participé aux **mouvements révolutionnaires dans les pays arabes**. Cependant, malgré un fort investissement dans les processus électoraux, elles demeurent sous-représentées dans les assemblées représentatives, les organes de contrôle du pouvoir et les gouvernements.

■ La table ronde « **Femmes et justice transitionnelle dans le monde arabe** » a montré que l'occurrence de transitions politiques majeures dans certains pays du monde arabe pose de façon cruciale la question de **l'application de la justice transitionnelle au Maghreb et au Moyen-Orient**. Ces questions touchent en particulier les femmes qui, du fait de la disparition du mari ou du fils aîné, se retrouvent souvent dans la situation de chef famille. Un nouveau rôle leur incombe alors dans les sphères familiales et sociétales.

■ La table ronde « **L'autonomisation économique des femmes** » est partie du constat que le passage d'un emploi vulnérable à un emploi rémunéré et salarié constitue une étape majeure vers **la liberté économique et l'autodétermination des femmes**. Les réseaux de femmes entrepreneures ont été présentés comme les interlocuteurs primordiaux pour que les États puissent élaborer des politiques économiques qui intègrent véritablement les femmes.

■ La table ronde « **Les jeunes filles et le développement** » a permis de souligner les enjeux de **l'accès aux services de planification familiale et de santé sexuelle et reproductive pour les jeunes filles**. Elle a permis de mettre en lumière les conséquences des grossesses non désirées et des grossesses précoces, le vide juridique relatif à la situation des mères célibataires et ses conséquences économiques et sociales ainsi que les enjeux de l'avortement dans la région.

Enfin, Philippe Meunier, directeur des Biens publics mondiaux au ministère des Affaires étrangères et européennes, a conclu en rappelant que la question du genre et de l'égalité femmes-hommes doit être abordée de façon transversale car elle concerne tous les domaines du développement économique, politique et social des pays arabes. C'est en effet un enjeu central pour la cohésion sociale, à la fois au niveau régional pour le monde arabe en transition, mais également au niveau international.

→ POUR ALLER PLUS LOIN

ONU femmes : www.unwomen.org/fr

Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) : www.fidh.org/

Carrefour de la République : www.carrefourdelarepublique.fr/

Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats

Direction des biens publics mondiaux,

Contact : Pauline Chabbert – pauline.chabbert@diplomatie.gouv.fr

Direction de l'économie globale et des stratégies du développement

Contact – Nordine Drici – nordine.drici@diplomatie.gouv.fr

Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie

Sous-direction des droits de l'homme et des affaires humanitaires

Contact – Cléa Le Cardeur – clea.lecardeur@diplomatie.gouv.fr

